

Le printemps...

SOMMAIRE

- Les élus redoublent de férocité...

Un élu se prend les pieds dans la tapisserie... d'Aubusson. Reproduction.

page 2

- Fresnes et dérapé

L'adjoint au maire de Fresnes commente la récente fermeture du centre d'art.

page 3

- A propos du rapport Rigaud

Le rapport sur la « refondation de la politique culturelle semble ignorer la création plastique.

page 4

- Epinglages

page 5

- Maison des artistes

page 6

- Huit mois, le bilan

page 6

- Notre guide

page 8

Les citoyens manifestent leurs inquiétudes, l'Etat et ses sbires persévèrent dans leurs politiques démagogiques et mercantiles.

C'est le printemps... Avec les beaux jours (et de bonnes raisons), des gens sortent dans la rue, des samedis et des dimanches, sous un soleil rayonnant, manifestent leurs désapprobations et leurs contrariétés, leurs inquiétudes et leurs mécontentements. 100 000 personnes par-ci, 50 000 par-là, d'un jour l'autre... Des signatures qui pleuvent, saturent les fax et les boîtes aux lettres, dont celles de plus de deux mille artistes et leurs proches...

Mais que les choses soient claires, cette printanière énergie, ce sympathique élan n'ont véritablement rien empêché. Ni nos députés de voter **une série de mesures honteuses contre l'immigration clandestine, ni nos politiques d'utiliser cette dernière comme un alibi grotesque en forme d'épouvantail, en faisant allègrement l'amalgame entre**

l'immigration et l'intégration, entre les résidents étrangers en situation régulière et l'immigration clandestine, entre l'immigration et la banlieue.

Cela n'a pas empêché non plus notre Premier ministre de brandir un sondage effectué auprès de 900 personnes comme s'il s'agissait d'un véritable référendum, ni certains responsables du gouvernement d'avoir l'indécence d'inviter les « intellectuels » à aller vivre et travailler en banlieue. Pas plus que cela n'a empêché les charters de continuer à con-voler vers l'Afrique, ni notre président de renvoyer vers Bruxelles les plaintes à peine formulées des instances européennes...

Cela n'a rien empêché mais a eu toutefois le mérite de remettre une partie des choses à leurs places respectives. Les élus, les médias, les plus ou moins responsables politiques mais également une partie

de la population pour laquelle le mot citoyen signifie encore quelque chose.

Que ces derniers se rassurent, ils ne vont pas s'ennuyer dans les semaines à venir, **ça ne va pas s'arrêter là.** Notre Garde des sceaux, tout en refusant de suivre le Conseil de la magistrature dans ses recommandations à propos de la nomination des juges, continue à œuvrer pour « une indépendance de la justice » en nous préparant notamment le grand retour de la peine de mort sur les cadavres des faits divers, et, pour ne citer que lui, notre ministre de la Culture, dernier rempart contre la barbarie (et probablement toujours sous l'influence du printemps nouveau), se penche sur le devenir de nos potagers*...

Soyons sérieux, sans doute s'agit-il d'une métaphore, quelque chose comme une méthode d'infiltration souterraine, d'un plan secret destiné à infiltrer des taupes dans quelques sphères conspiratrices et réactionnaires, responsables des pressions politiques et des actes de censure que subissent continuellement, presque quotidiennement aujourd'hui, les milieux culturels en France.

Et pendant ce temps, toujours très beau, des galeristes, responsables et adhérents du Comité des galeries d'art, à qui le ministère de la Culture ouvre régulièrement et largement ses portes, crient haut et fort qu'un bon artiste est un artiste qui se vend, tout en rouspétant par ailleurs et de partout contre un règlement récent qui les oblige à déclarer la totalité des sommes qu'ils ont versées à leurs artistes...

Chefs d'entreprise, prenez-en de la graine...
Vive le printemps !

J.F.

* Voir revue de presse.

Edito

Les élus redoublent de férocité

Il semblerait que la réflexion qui a permis d'intégrer une pratique traditionnelle comme celle de la tapisserie dans une démarche contemporaine ait déstabilisé certains esprits... A moins qu'il ne s'agisse d'un énième amalgame électoraliste, intervention d'un élu pensant assurer sa réélection en se servant de l'art comme bouc émissaire et manœuvre de diversion face au douloureux problème de la précarité sociale.

Jean Auclair
Maire de Cressat
Conseiller Général d'Ahun
Député de la Creuse

A Cressat, le 20 février 1997

Monsieur Jean-Luc Mossy
Directeur Régional des Affaires
Culturales du Limousin
Centre Haute de la Comédie
87000 LIMOGES

Monsieur le Directeur,

En ma qualité de député de la circonscription d'Aubusson, Capitale de la Tapisserie, je suis aujourd'hui scandalisé par les projets du Centre d'Art Contemporain de Vassivière et notamment celui de Frédéric Ollereau, intitulé « La maison de laine », tapisserie éphémère.

Il s'agit, en l'espèce, de recouvrir un morceau de granit par une tapisserie d'Aubusson représentant des ossements. Cet objet, qui devrait être exposé à l'extérieur (d'où son caractère éphémère, sans doute !), va coûter à la collectivité 100 000 F.

Je m'interroge aujourd'hui, sur l'intérêt d'une telle réalisation :
- Est-ce une volonté délibérée de dévaloriser la tapisserie d'Aubusson, qui est loin d'être mise en valeur dans ce cas précis (plusieurs lissiers d'Aubusson m'ont d'ailleurs dit combien ils étaient scandalisés par ce projet) ?
- Est-ce une volonté de faire plaisir à quelques illuminés en gaspillant l'argent public, celui versé par les contribuables ?

Je ne veux pas rester silencieux et accepter « le tout et le rien » qui importe quoi ». Que ceux qui sont à l'origine de ces initiatives les financent avec leurs propres deniers ; car il est un peu trop facile de cautionner, au nom de la Culture et sur le compte de la majorité de la population, les délires de quelques-uns.

Je vous remercie de me dire si vous envisagez à l'avenir de telles réalisations fantasmatiques.

Après la pierre qui boit et la pierre qui mange, après l'exposition du cerf bramant devant les frigidaires et les congélateurs, après l'exposition d'excréments, après l'exposition de poubelles vivantes, après l'exposition d'ossements de bovins, verra-t-on la maison de laine ? ! !

C'est dommage que cette maison de laine soit pleine car je crois qu'elle devrait être parfaite pour accueillir les irresponsables de la culture qui ont certainement beaucoup de valeur mais qui oublient la valeur essentielle : celle de l'argent versé à l'Etat par des gens qui travaillent souvent dur et que je respecte profondément.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean Auclair

2

Revue de presse...

Culture Chirac

Un « musée départemental du septennat de Jacques Chirac » sera édifié à Sarran, village corrèzien où le couple présidentiel possède une résidence. (...) « Le concept, qui devrait prendre corps à l'horizon 1999, indique-t-on au conseil régional, vise à créer une sorte de pendant à la structure de Château-Chinon consacrée au double septennat de François Mitterrand. » **L'ensemble du projet, soutenu par le ministère de la Culture, est estimé à**

15 millions de francs. Hors taxes.
Le Monde - 27 février 97

Centres d'art et politique

« Nous assistons d'abord, et dans tous les domaines, à un rétrécissement de la pensée. Notre époque privilégie aussi la protection du patrimoine sur le soutien à la création. Les politiques se disent que, au fond, les centres d'art ne servent à rien, qu'ils ne sont pas "rentables", qu'ils n'offrent pas de débouchés économiques, que leur apport n'est

pas quantifiable. Les décideurs pensent que les artistes posent des questions mais n'apportent pas de réponse. **Pire, ils ne sont pas sûrs que nous présentions de l'art ; c'est encore plus vrai en période d'élection, où nous sommes dans la ligne de mire.**»

Alain Julien-Lafferrière - Entretien dans Le Monde - 4 mars 1997

Résistance

A la résistance critique doit s'ajouter une résistance politique, une résis-

tance fondée, dans l'esprit qui anime de façon constante dans notre pays la politique culturelle, sur la conviction que la création est un enjeu majeur, au même titre que la conservation du patrimoine ou la mise en œuvre d'une démocratisation de plus en plus grande de l'accès à la culture.(...) Affirmer cette confiance, c'est affirmer de façon plus générale que **le temps à venir n'est pas un temps à subir mais un temps à construire**, le domaine non de la fatalité mais de la liberté, que demain a un avenir, que le monde n'est pas fini, que de vastes espaces s'ouvrent encore à

« Le projet de « la maison de laine » fait partie du programme de redynamisation de la tapisserie d'Aubusson mis en place par le ministère de la Culture depuis 1982 ; il représente un apport économique non négligeable pour la région du Limousin.

La somme allouée à la manufacture pour ce tissage, issue du budget de la Culture, est en effet de 57 000 francs TTC ; en outre la réalisation du bloc de granit est confié à une entreprise locale, à mes propres frais. Ce travail s'articule autour du processus même de vie. Le principe de la destruction matérielle de la maison de laine, soumise aux aléas du temps, est inhérent à celui de sa création : espace entre éphémère et éternité, comme en produisent notamment la performance et la danse. Positionnée ainsi au niveau de l'homme, bien loin de subir une volonté de dévalorisation, la tapisserie est au contraire sublimée.

La maison de laine devait être installée le 19 avril dans le parc de sculptures de Vassivière. Je n'en sais pas plus actuellement. »

Frédéric Ollereau

Fresnes et dérape

Au moment où la mairie de Fresnes ferme le centre d'art, un élu oublie sa mission culturelle pour mieux servir ses ambitions politiques.

Récit de propos et de décisions purement démagogiques.

Le 24 février dernier, la municipalité de Fresnes, en région parisienne, a officiellement dénoncé l'accord qui la liait à la Maison d'art contemporain Chaillioux, dite MACC.

Le centre d'art se voit ainsi privé de plus de la moitié de son budget annuel qui lui était apporté par la municipalité – autant dire qu'il s'agit de sa fin.

La chose n'est guère agréable en soit, mais elle devient carrément insupportable à la lecture des arguments d'Henri Israël, adjoint à la Culture de cette municipalité, lorsqu'il justifie ce choix en disant :

« Il faut une programmation différente (...) Dans un esprit de plus grand réalisme, avec un plus grand souci de la réalité locale. On me dit : vous verrez des expositions de bouquets de fleurs et de natures mortes. Et pourquoi pas ? Il faut que toutes les écoles puissent s'exprimer. En finir avec un certain sectarisme. Et répondre à la demande de la population. » (Le Monde, 4.3.97.)

Dans la suite, naturellement logique de son intervention, Henri Israël dénonce « un

certain milieu artistique parisien » et s'emporte contre « ces expositions où on vous met des étrons par terre ou des tickets de caisse » en finissant par : « Moi je dis qu'il faut tenir compte de l'opinion publique. »

Une fois de plus, un élu dérape, glisse et cabriole, panique et se fourvoie pour finir naturellement par tenir des propos insensés et par oublier que sa mission en ce qui concerne la culture n'est précisément pas de répondre à une demande mais bien de veiller à ce que chacun ait les moyens d'accéder à la totalité du panel offert aujourd'hui par celle-ci.

Mais ne soyons pas naïfs non plus, le seul « grand réalisme », la seule « réalité locale » à laquelle souhaite répondre Henri Israël est la sienne et son devenir d'élu. Comme beaucoup d'autres, paniquant sans doute au regard de son bilan et s'étant probablement suffisamment fourvoyé pour craindre la colère de son électorat, il n'a d'autres ressources que d'user de la seule école que l'on entend effectivement s'exprimer à travers ses propos, celle de la démagogie.

Le Comité des artistes-auteurs plasticiens a adressé le 24 mars un courrier au maire de Fresnes. A l'heure où ce journal est imprimé, nous attendons sa réponse...

3

l'invention, à l'imagination, à la création, que ces espaces ont vocation à être partagés par tous.

C'est là que se situe l'enjeu majeur de toute politique culturelle : les attaques que subit l'art d'aujourd'hui révèlent en effet, en même temps qu'elles tendent à l'accroître, la situation de décalage, voire de divorce, qui la sépare du plus grand nombre de ses contemporains.

Pour y remédier, il y a lieu de mettre en œuvre un véritable projet éducatif (...) qui vise à donner à chacun les clés, les outils, les références

historiques et esthétiques qui permettent d'avoir accès à la connaissance, à la compréhension, au partage des formes de son temps.

Jean-Jacques Aillagon
Le Monde – 8 mars 1997

L'art du potager

Une campagne visant à la relance de la création dans les jardins potagers vient d'être lancée par le Conseil national des arts culinaires (CNAC), à l'initiative de M. Philippe Douste-Blazy.
AFP - 5 mars 1997

Verbatim

« Considérer la culture non pas comme une somme de savoir, un patrimoine, mais comme l'exemple du possible. »
Pierre Joseph – Document sur l'art – Hiver 97

Made in France...

A l'approche d'une ère nouvelle, le pathétique règne déjà au Centre Pompidou. (...) La grande exposition sur l'art français de cette seconde moitié du XX^e siècle en sera la résultante et le

charme de son titre, « Made in France : 1947-1997 », évoque déjà à lui seul toute les ambitions. (...) Mais en réalité, cette manifestation est le seul événement qui nous permette encore de croire que l'art français a un rayonnement sur le monde entier. (...) En présence des toiles et des sculptures, on se demande toujours si le musée a suffisamment veillé à maintenir un niveau à la fois sélectif et de référence lors de ses acquisitions. Apparaît alors le soupçon fatal que l'art français vaut certainement mieux que ce qu'il donne à voir de lui-même en ce moment.
Frankfurter Allgemeine – 27 février 97

A propos du rapport Rigaud

La commission Rigaud a rendu son rapport au ministre de la Culture en octobre dernier. Cette réflexion sur la « refondation de la politique culturelle » – vaste programme ! – ignore presque systématiquement les problématiques de la création plastique...

Ancien directeur du cabinet de Jacques Duhamel – ministre des Affaires culturelles (1971-1973) –, PDG de RTL et président d'Admical, association visant à promouvoir le mécénat culturel, Jacques Rigaud a été chargé en janvier 1996 par Philippe Douste-Blazy de diriger une commission de réflexion sur la « refondation de la politique culturelle ». Ce rapport a été rendu public en octobre 1996.

Un rapport de plus. Les rapports sont une caractéristique de l'administration française. Dès son annonce, un rapport suscite la méfiance. Quant à sa validité. Quant à son efficacité. Le rôle d'intervention de l'Etat dans la culture est réaffirmé. Mais les questions abordées concernent surtout l'organisation du ministère de la Culture.

La composition de la commission nous renseigne sur son esprit : des personnalités de gauche (comme Jack Ralite) marquent son ouverture. Un certain équilibre entre les "experts" et les serviteurs de l'Etat caractérise ses 21 membres. En revanche, aucun artiste n'apparaît dans cette commission. Est-ce là le signe d'un abandon ?

La commission a auditionné 158 personnalités du monde de la culture. Seulement trois artistes ont pu s'exprimer et dire aux membres de la commission quelle était leur vision de la politique culturelle : Gérard Garouste, Henri Cueco et Jean-Jacques Ostier.

Des acteurs de la DAP ont également participé à ces rencontres : deux directeurs d'école d'art, deux inspecteurs à la création artistique (Paul-Hervé Parsy et Jean ●●●

Dilution et trompe-l'œil

Est-il nécessaire de revenir à l'ancien nom de ministère des Affaires culturelles à la place de ministère de la Culture ? Cette proposition anodine du rapport Rigaud illustre le recyclage d'idées dépassées auquel s'est livrée la commission chargée de refondre la politique culturelle française.

Les maîtres mots, qu'on peut mettre en exergue des propositions qui touchent par ricochet les arts plastiques, sont « dilution » et « trompe-l'œil » ; dilution des responsabilités dans les suggestions de changement des structures du ministère ; trompe-l'œil sur la priorité accordée à l'éducation artistique.

Les recommandations de la commission Rigaud, qui ont les faveurs du ministre de la Culture, privilégient un double mouvement : l'ouverture d'un comité interministériel des affaires culturelles et le regroupement des directions du ministère. Il s'agit ainsi d'affirmer que la culture n'est pas seulement un secteur mais une dimension de l'action gouvernementale. Dans le climat actuel où s'élèvent des attaques contre tous les domaines de la culture, sans oublier les baisses camouflées des budgets, cette délégation des compétences du ministère, au lieu de leur élargissement, ne peut que rendre aveugle une autorité déjà presque muette.

La création proposée d'une direction unique des Musées de France et des Arts plastiques marque sans contestation possible l'affirmation des prérogatives du patrimoine plutôt que le soutien de l'art contemporain. Le glissement

de la programmation de la Galerie nationale du Jeu de Paume vers une tendance muséale, pour ne pas dire une momification de l'art contemporain, n'est-il pas l'exemple des substitutions qui guettent tous les centres d'art ? Conjugués à la création de conférences régionales présidées par le préfet de région, ce phagocytage et cette déconcentration annoncent le retour sournois du politique dans le domaine de la culture. Quel interlocuteur, averti, compétent et indépendant, sera à l'écoute des artistes ?

Le préfet, gérant des budgets étiques et soumis à la pression des élus locaux ? Et quand le préfet sera un sosie de celui qui opère à Toulon, quelle place pourra revendiquer l'art contemporain ?

Il serait dommageable de ne pas considérer, en accord avec le rapport Rigaud, l'éducation artistique et culturelle comme un des enjeux majeurs d'une politique ambitieuse. Mais les priorités énoncées ne proposent pas une véritable rupture avec l'héritage anti-scolaire de Malraux ou la pratique des ministères Lang. L'éducation artistique, encore une fois, n'est envisagée que par le biais du rapport direct à l'artiste et à l'art. La connaissance des arts et l'apprentissage de la culture, et plus particulièrement l'approche de l'art contemporain, supposent une pédagogie en direction des publics. Aucune volonté, malheureusement, ne se dégage pour ouvrir une réflexion sur cette nécessaire pédagogie, pas plus que pour sortir des liens, proches du clientélisme, avec les

4

Revue de presse...

Par définition

Par définition, les avant-gardes prétendaient s'avancer en laissant loin derrière le gros du public. Par définition également, l'art contemporain est l'art avec lequel le public peut se sentir en phase. D'une certaine façon, ses ennemis qui l'accusent d'être un consensus ont raison. **L'art contemporain est un concept social. Il désigne une catégorie muséographique, économique, voire médiatique, sûrement pas une esthétique ni une idéologie.**

Catherine Millet – Art Press – mars 97

Conspirateurs et perroquets !

L'Etat impose à la France depuis 30 ans un art « officiel » dit « contemporain » que la majorité du public et des élus rejettent parce qu'il ne représente, arbitrairement, qu'une faible partie de l'art vivant. (...) Au récent Congrès de Tours l'Administration a décidé de perfectionner sa conspiration. (...) **L'artiste ne serait-il devenu qu'un perroquet interprétant les messages décodés de Mai 68 ?** Art de dériver de la photocopieuse et du

papier carbone. L'art « contemporain » est issu du milieu universitaire des sciences humaines et non plus de l'Ecole des Beaux-Arts devenue une pâle annexe de la faculté des lettres.

Jean Monneret – Président de la fédération des salons historiques du Grand-Palais

Et pourtant...

« Le projet est né d'une envie de parler du dessin dans la création contemporaine. **Pendant les visites**

d'ateliers, on peut noter que le dessin tient une certaine place, que sa présence est assez forte. »

Madeleine Van Doren – Directrice du Crédac d'Ivry, à propos de six expositions d'art contemporain – Cimaise – 5 mars 1997

« Minorités »

L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris représente à elle seule une réponse aux deux débats qui animent la politique française actuelle. Sur vingt diplômés obtenus en 1996 avec les

●●● de Bengy) et le délégué aux arts plastiques Jean-François de Canchy.

Concernant l'éducation artistique, la commission demande au ministère de l'Éducation nationale et au ministère de la Culture « *que soit appliquée complètement la loi du 6 janvier 1988* ».

Cette loi, relative à l'enseignement artistique dans le primaire et le secondaire, n'avait pas

artistes ou d'une politique culturelle limitée à la subvention.

Favoriser les « pratiques amateurs » dans ce cadre n'est l'expression que d'un repli sur une demande minorée des publics et à courte vue électoraliste. C'est également ignorer qu'elles se sont déjà largement développées. Mais surtout cela ne permettra pas de mettre en place une synergie entre pratiques amateurs et art contemporain. Pis, cela ouvre un boulevard aux dérives poujadistes, telles que le concours amateur imposé par le ministère de la Culture en 1996 qu'on peut résumer en deux chiffres : environ 3 millions de francs de budget (en grande partie versé à l'agence de communication de Jacques Séguéla) pour 8 candidats en section « peinture » pour toute l'Île-de-France. Faut-il rappeler qu'au même moment la DRAC d'Île-de-France était obligée de geler, faute de crédits, les aides individuelles à la création ? Ce gâchis se renouvellera tant qu'une réflexion sérieuse ne sera pas engagée sur la demande, plutôt que sur l'offre culturelle, sur une véritable politique des publics et de leur accès à l'art contemporain. La fragilité des centres d'art, ou même la fermeture de certains d'entre eux, révèlent l'urgence d'ouvrir ce chantier. Il n'est certainement pas abusif de penser que la priorité de l'éducation artistique défendue par le rapport Rigaud ne donnera lieu ni à une mise en application, ni à la naissance d'une nouvelle philosophie de la politique culturelle. Le plus regrettable est qu'il ne propose aucun outil pour lutter contre la désertification culturelle que certains politiques se hâtent de propager.

encore reçu le début d'une réalisation. Pour des raisons de rationalisation budgétaire comme dans un souci de simplification administrative, le rapport propose la fusion des deux directions du ministère qui concernent les arts plastiques : la Délégation aux arts plastiques et la Direction des musées de France. Ceux qui considèrent la DAP comme la direction des artistes s'inquiètent.

Mais la volonté de déconcentrer la politique au niveau régional des DRAC doit normalement s'accompagner d'une diminution des activités des directions centrales parisiennes. La commission reconnaît cependant : « *il conviendra d'assumer cette différence d'approche* ». Ainsi la fusion des deux directions peut aboutir soit à l'absorption de l'une par l'autre soit à la cohabitation forcée des deux. La disparition de la DAP sera compensée si les artistes conservent la garantie d'avoir des interlocuteurs compétents en région : c'est le rôle des conseillers arts plastiques.

Concernant enfin les chances pour ces mesures d'aboutir, on peut rappeler que le rapport Troche de 1982 a vu bon nombre de ses propositions arriver à terme. Mais pour une mesure mise en œuvre, combien abandonnées au placard ?

Le rapport peut être utilisé pour rappeler aux pouvoirs publics certains de ses engagements. Mais à relire ses pages, on a le sentiment que les arts plastiques en sortent sinon perdants du moins très absents...

Il faudra beaucoup d'art rhétorique au ministre pour nous démontrer que les arts plastiques n'y sont pas oubliés.

David Cascaro

Source : Pour une refondation de la politique culturelle, rapport au ministre de la Culture, *La documentation française, 1996, 200 p.* Par Jacques Rigaud, Président de la commission d'étude de la politique culturelle de l'État.

Vous pouvez consulter ce rapport gratuitement et en libre accès à la bibliothèque de la Documentation française, 29, quai Voltaire à Paris.

Epinglages

LE CAPITOU DECAPITE

Décidément, François Léotard finira par être expert en non-lieu ! Sur un coup de tête, le maire de Fréjus vient en effet de mettre un terme à l'existence du Centre d'art contemporain du Capitou.

Reconnaissons-lui du moins l'art et la manière ! Tout s'est fait en douceur avec une rapidité exemplaire, dans la discrétion la plus complète. Des fois que cela aurait provoqué des vagues... La raison ? Elle n'a rien de culturel. La ville ayant racheté les dettes de Port-Fréjus, il fallait bien faire des coupes dans le budget. On sait que Léo n'est pas un foudre de culture : il nous l'a fait savoir du temps qu'il était ministre de la Culture (si, si, il l'a été ! Vous ne vous en souveniez déjà plus ?). Alors tant qu'à restreindre quelque part, autant viser les arts plastiques, ça ne risque pas de coûter des voix ! Merci pour eux.

RAS LE BOL !

Avant-hier, une publicité à la télévision opposant effroi face à l'art contemporain et bonheur simple de la Twingo ; hier, une autre pour un produit de lessive proclamant que « laver est un art », et dans le dernier numéro de *Parcours*, le journal gratuit des lignes d'Air France, un article sur les humeurs de l'immobilier illustré ironiquement d'un pseudo Pollock et d'un pseudo Malévitch. Il y en a marre parce que, sous de fallacieux prétextes d'images, c'est la création artistique en général qui est taxée. Et, au-delà, c'est la mise à l'index de l'avant-garde qui est sournoisement organisée. Cette façon de faire des concepteurs en publicité est inadmissible. Marre de voir l'art ainsi dénaturé et que l'on ne sache s'en servir que de façon détournée et dérisoire.

L'épingleur...

5

félicitations du jury, dix-sept furent donnés à des femmes (sans recours à une quelconque méthode de quotas) et quatorze à de jeunes artistes de nationalités étrangères. On peut difficilement imaginer institution plus tolérante et plus ouverte.

Télérama - 19 mars 1997

Manipulation...

Œuvres d'art ou objets de collection donnés à l'État en paiement de droits de succession, ou éventuellement de l'impôt sur la fortune, les

dations sont au cœur d'une nouvelle polémique entre les Finances et la Culture. (...) **La Direction du budget, à l'affût des moindres économies, est accusée de soustraire en fin d'année le montant des dations des crédits de la Culture.** Un geste en apparence très symbolique (...) mais qui touche un domaine très sensible : la politique d'achat d'œuvres d'art. Les musées nationaux en viennent à hésiter à accepter des dations pour ne pas voir leurs moyens d'acquisition réduits d'autant.

Le Figaro - 21 février 1997

... et opacité

Le Conseil d'État a donné tort, dans un arrêt rendu le 17 février 1997, à un artiste, Fred Forest, qui voulait que le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou lui communique les contrats d'achat d'œuvres d'art de son Musée national d'art moderne. M. Forest avait demandé début 1994 au Centre Pompidou le prix de deux toiles de Hans Haacke et Fernand Léger, acquises par le Musée d'art moderne, et de toutes celles

acquises depuis le 1^{er} janvier 1985. AFP - 20 février 1997

Tout pour un casino

Après Alain Lombard, chef de l'orchestre ONBA, et Jean-Louis Froment, directeur du centre d'art contemporain CAPC, c'est au tour de Roger Lafosse de disparaître. Li-mogé fin février, poliment, comme sait le faire parfois Alain Juppé : « Sigma s'était un peu essoufflé », a simplement dit le maire en conseil municipal. (...) Lors du même conseil est aussi annoncée une « bonne nouvelle »

Maison des artistes

En bref, quelques informations qui viennent compléter nos précédents articles.

• Qui siège aux commissions de la Maison des artistes ?

D'ordinaire dans toutes les caisses de sécurité sociale seuls les représentants des syndicats, des institutions de tutelle et du patronat sont admis à participer à la prise de décisions. Au sein de la Maison des artistes, et c'est preuve d'ouverture, certaines professions sont représentées par des associations et non des syndicats. En outre, le collège des diffuseurs représente les galeries d'art...

• Quels risques sont couverts ?

Le régime de sécurité sociale de la Maison des artistes assure les mêmes prestations que les autres caisses mais ne couvre pas les accidents.

• Conditions de paiement des cotisations

Vous payez vos cotisations en fonction de votre BNC de l'année précédente. Les cotisations sont appelées de façon trimestrielle et vous avez un mois et demi pour les acquitter. En cas de difficulté ponctuelle, il existe une caisse de solidarité à la Maison des artistes.

• Le Pass Musée

L'association de la Maison des artistes délivre (pour une somme de 20 à 50 francs selon vos revenus) une carte d'accès gratuit à certains musées.

• Radiation et rattrapage

La Maison des artistes peut vous radier si pendant plusieurs années elle a dû vous « rattraper ». Votre BNC était alors inférieur au seuil requis et vous avez pourtant payé les cotisations forfaitaires (le minimum pour être affilié). Vous ne serez pas totalement radié des listes puisque vous continuez d'être identifié... Mais vous ne bénéficierez plus des prestations de la sécurité sociale et vous continuerez à payer une cotisation (voir *Info Noir/blanc* n°s 1 et 2). Si vous bénéficiez d'une autre sécurité sociale (par votre conjoint, par exemple) et que votre BNC est inférieur à 45 524 francs, vous pouvez refuser « le rattrapage pour être affilié », qui ne consisterait qu'à payer des cotisations forfaitaires (calculées sur la base de 45 524 francs et non sur votre revenu réel). Dans ce cas, la Maison des artistes peut vous demander votre carte d'assuré social. Cependant, il est conseillé de rester identifié à la Maison des artistes : le numéro délivré par celle-ci vous permet en effet de facturer.

Huit mois, le bilan

Le 22 février dernier, nous avons organisé à Paris une réunion d'information ouverte à tous (adhérents et non-adhérents). Ce fut l'occasion de faire le bilan suivant.

Le journal

L'Info Noir/blanc, que nous voulons mensuel, continue à être réalisé avec le souci de répondre à une nécessité de diffusion de l'information dans deux domaines différents.

- Dans le cadre du premier, plutôt juridique et pratique, nous enquêtons sur le fonctionnement d'organismes liés au milieu de l'art et aux artistes, tels que la Maison des artistes, l'ADAGP, mais aussi l'ANPE et les Assedic. Par ailleurs nous tentons d'éclaircir certains problèmes juridiques tels que ceux relatifs aux droits d'auteur, aux droits de suite, au 1 %, aux commandes publiques, etc...

- Le second est plus particulièrement lié à l'actualité et nous permet de rebondir et d'aborder des sujets tels que la censure, les débats économiques et politiques (et non esthétiques) liés à l'art plastique...

Dans les mois à venir, nous reviendrons sur certains de ces thèmes qui demandent des compléments d'information, et nous en aborderons d'autres, comme la fiscalité, le comité des galeries d'art et le fonctionnement des galeries, les baux commerciaux, la gestion des ateliers dans les différentes villes et régions, les politiques régionales et européennes en matière culturelle, le fonctionnement des centres d'art, etc. Tout en collant à l'actualité et en y réagissant lorsque cela est nécessaire, le tout accompagné bien sûr, de la revue de presse et du guide.

Enfin, et pour clore le chapitre relatif au journal, ce n'est pas sans plaisir que nous avons appris que certains professeurs d'écoles d'art utilisaient *l'Info noir/blanc* comme source d'information pour élaborer

leurs cours et que ces dernières s'abonnaient pour le tenir à disposition des étudiants dans leurs centres de documentation.

Le soutien

Depuis sa création, l'association a eu le plaisir de recevoir le soutien effectif de plusieurs personnes qui ont bien voulu mettre leurs compétences professionnelles et leurs savoir-faire au service des adhérents du Caap. Nous avons pu ainsi régulièrement conseiller des artistes rencontrant des difficultés juridiques ou pratiques et le cas échéant, les orienter vers des avocats et des juristes pouvant répondre ponctuellement et précisément à leurs problèmes.

Deux artistes victimes de censure ou du non respect de procédures ont ainsi bénéficié du soutien et de la compétence d'un avocat dans leur démarches avec la justice.

Les interventions

Depuis notre intervention au Congrès interprofessionnel de l'art contemporain à Tours, en octobre, nous avons été invités à plusieurs reprises à prendre la parole en tant qu'organisation professionnelle :

- en décembre 1996 à Marseille, à l'invitation de Thierry Ollat et de Christine Breton,
- à plusieurs reprises à l'École des beaux-arts de Paris – à propos du statut social de l'artiste et des réseaux d'artistes,
- à Grenoble en mars, invités par Yves Autpetitallot, directeur de l'école du Magasin, lors d'un colloque sur l'émergence d'un courant réactionnaire dirigé contre l'art contemporain.

L'avenir

- Dans les semaines qui viennent... A l'invitation de Thierry Ollat et de Christine Breton, nous retournerons à Marseille pour

6

Revue de presse...

GUIDE DES ASSOCIATIONS

Le Comité des artistes-auteurs plasticiens souhaite éditer un guide des associations intervenant dans le domaine des arts plastiques.

Pour y figurer ou bien nous signaler des associations de votre connaissance (associations organisant des expositions ou des manifestations, organisations professionnelles, associations gérant des ateliers ou des lieux d'exposition, association de promotion des arts plastiques, associations de collectionneurs...), n'hésitez pas à nous contacter au 01 42 81 14 29 (Tél. / Fax) ou à écrire au 21, rue Rodier – 75009 Paris.

pour Bordeaux, censée faire passer la pilule Sigma : la création d'un casino municipal.

Libération – 20 mars 1997

Chiffres et acquisitions

(FRAC) L'analyse de leurs acquisitions entre 1982 et 1992 montre que ces organismes, financés à parité par l'Etat et les conseils régionaux, ont acquis de manière diverse. (...) **30 % des achats sont réalisés sur des artistes sans notoriété et 30 % sur des artistes dont la notoriété est faible.**

poursuivre la construction d'un réseau de collaboration avec plusieurs structures associatives, ainsi qu'un partenariat avec des entreprises privées mais aussi la constitution d'un réseau d'information. Cette initiative pourra être relayée à moyen terme par un réseau plus important, regroupant des structures comparables à la nôtre en Italie, Belgique, Irlande..., afin de constituer, via Internet, une structure européenne.

- L'association disposera prochainement d'un site Internet, relais du journal et des actions du Caap.

- Le Caap, à la suite d'une « gamberge » collective, va sortir un numéro spécial lié aux attaques, contre l'art contemporain.

- L'association a été invitée à participer à un débat sur la législation propre à l'utilisation des images dans le cadre du Saga, le 24 avril, à Paris.

- Enfin, et toujours dans un but d'ouverture et d'efficacité, nous pensons recevoir, dans les différentes régions françaises, l'appui de correspondants du Caap, susceptibles à la fois d'acquiescer des informations concernant les différentes manifestations et de pouvoir répondre à des problématiques de proximité.

Aparté

La parution et la diffusion du journal se voit parfois retardée de quelques jours, voire quelques semaines. Cela n'est dû qu'à la somme considérable de travail que génère la gestion de l'association et qu'implique les investigations, la rédaction et la diffusion d'un tel outil. Nous nous efforçons de faire de notre mieux avec les moyens et le temps dont nous disposons. Nous avons fait le choix de la pertinence et du travail bien fait, parfois au détriment des échéances...

Dans le cadre de ses actions et de ses initiatives, le Caap serait heureux de pouvoir compter sur votre aide et vos compétences.

Certains membres de l'association désirent pouvoir rencontrer d'autres adhérents vivant ou travaillant dans leur région. Il va de soi que le Caap, bien que jugeant cette initiative constructive, ne peut pas se permettre de diffuser les coordonnées de ses adhérents sans leur autorisation préalable. Nous vous demandons donc de bien vouloir nous communiquer rapidement votre accord (ou désaccord), afin que nous puissions vous transmettre mutuellement vos coordonnées. Merci d'avance. Tél. : 01 44 78 07 21, ou par courrier.

L'info Noir/blanc est réservé aux adhérents du Caap

Membre adhérent

Je souhaite adhérer à l'association et recevoir son mensuel *L'info Noir/blanc*, je joins donc le règlement de ma cotisation annuelle de 250 francs par chèque.

Membre bienfaiteur

Je souhaite soutenir l'action de l'association et recevoir son mensuel *L'info Noir/blanc*, je joins donc un chèque d'un montant supérieur à 250 francs.

J'autorise l'association à inscrire mon nom à son comité de soutien.

Je n'autorise pas l'association à inscrire mon nom à son comité de soutien.

Personne morale adhérente

Nous souhaitons adhérer à l'association et recevoir son mensuel *L'info Noir/blanc*, nous joignons le règlement par chèque de notre cotisation annuelle de 600 francs.

Norm :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. :

Pays :

Signature :

Profession :

Signature :

Adressez vos règlements au Caap - 21, rue Rodier - 75009 Paris - A l'ordre de : Caap - Comité des artistes-auteurs plasticiens

Caap

Comité des artistes-auteurs plasticiens

21, rue Rodier
75009 Paris
Tél./Fax 01 44 53 01 69

Cependant, on doit souligner que les FRAC ont aussi acheté près de 25 % d'artistes connus et plus de 15 % d'artistes très connus. (...) Par ailleurs, quarante courants artistiques différents sont représentés au sein des FRAC. Les deux courants qui viennent en tête sont français, les quatre suivants internationaux. Les courants proportionnellement les mieux représentés sont : l'abstraction lyrique (13 %), la nouvelle figuration (9 %), le Support/Surface (8 %), l'art informel (7 %), la critique de la représentation (7 %), le

narrative art, l'art conceptuel (6 %). (...) **Près de la moitié des œuvres originales achetées (48 %) sont réalisées sur des supports conformes à la définition traditionnelle de l'acceptabilité artistique.** La seconde moitié des œuvres se répartit comme suit : 30 % des œuvres sont réalisées sur des matériaux industriels, 6 % sur des matériaux naturels, 6 % sur des matériaux médiatiques, 2 % font appel à plusieurs matériaux. (...) Deux autres redéfinitions thématiques sont bien représentées : les œuvres qui ont pour sujet l'art lui-

même (24 %), et les œuvres ayant une problématique politico-sociale (19 %). Viennent ensuite les œuvres qui ont pour sujet une figuration traditionnelle (9 %), et enfin celles qui cherchent à élargir les ressources artistiques (6 %). *Le Monde - 17 mars 1997*

Nomination

Bruno Racine, nouveau directeur de la Villa Médicis, prendra ses fonctions le 15 avril prochain et pour une durée de trois ans *Libération - 18 mars 1997*

Nos droits passent l'arme à droite

Le gouvernement vient de faire voter une disposition selon laquelle sont **exonérés des droits d'auteurs «les reproductions intégrales ou partielles d'œuvres d'art graphiques ou plastiques destinées à figurer dans lescatalogue d'une vente aux enchères publiques effectuée en France par un officier public ou ministériel ».** *Figaro - 21 mars 1997*

NOTRE GUIDE

NDLR : Liste non exhaustive.

Allocations d'installation d'atelier

Ces allocations visent à compléter le dispositif d'aide à la réalisation d'ateliers (existants ou en devenir).
Candidatures : 2 fois par an.
Contact : la Drac de votre région.

Briançon

Biennale de sculpture formes et matières

Toutes tendances
Candidatures : 31 mai
Contact : Eugène Jouanno
Centre culturel et des congrès
45, av. de la République
05100 Briançon

Concarneau

Salon de peinture

Toutes tendances
Candidatures : début mai
Contact : Mairie, service culturel
BP 238 - 29182 Concarneau Cedex
Tél. : 02 98 50 38 65

Douchy-les-Mines

Le printemps culturel du valenciennois

Art abstrait et figuratif contemporain
Candidatures : 30 juin
(pour l'année suivante)
Contact : Philippe Dereuder
23, rue Paul-Eluard
59282 Douchy-les-mines
Tél. : 03 27 43 97 11

Epinouze

Salon des jeunes 2

Toutes tendances
Candidatures : début juin
Contact : Valloires loisirs
BP 9 - 26210 Epinouze

Montélimar

Festival international de la miniature

Art toutes tendances
Candidatures : 15 mai
Contact : Service culturel
Hôtel de ville, place Emile Loubet
26200 Montélimar

Noisy-le-Roi

Salon des arts plastiques

Candidatures : mai
Contact : service culturel, Hôtel de ville
78590 Noisy-le-Roi
Tél. : 05 34 62 60 33 - poste 445

Paris

APMC - Action privée pour le monde culturel

Peinture - sculpture
Candidature : 30 avril
Contact : APMC
14, square Alboni
75006 Paris
Tél. : 01 45 20 37 64

Biennale de la jeune photographie

Candidature : fin avril
Contact : Laurence Brun
Centre national de la photographie
11, rue Berryer
75008 Paris
Tél. : 01 53 76 12 32
Fax. : 01 53 76 12 33

Frac Ile-de-France

Concours ouvert aux professionnels
ou aux étudiants inscrits dans
la dernière année d'une école
supérieure d'art
Candidature : 31 mai
Contact : Nathalie Boudet
Frac Ile-de-France
4, rue de la Michodière
75002 Paris
Tél. : 01 42 65 43 93
Fax. : 01 42 65 00 21

Saint-Quentin

Biennale internationale du pastel

Peinture
Candidatures : 15 mai
Contact : Biennale
internationale du pastel
BP 174
02104 Saint Quentin Cedex
Tél. : 03 23 06 30 08
Fax. : 03 23 64 26 30

Annonces

Chaque premier mercredi
du mois, les membres actifs
du Caap organisent des réunions
de travail. Si vous souhaitez y
participer, téléphonez-nous au
01 44 53 01 69 (répondeur).

Afin de se développer et de traiter les
sujets avec plus de facilité, le Caap
recherche des correspondants en
région pouvant faire le relais des
informations.

Enfin, le Caap recherche des locaux
à Paris ou dans la région parisienne à
loyer modéré (contact : 01 44 78 07 21).

Au sommaire des prochains numéros :

Comité des galeries d'art, mode d'emploi

Le scandale de la Spadem

Education et enseignement

1 % ; jurisprudence

Droits d'auteur et copyright, suite

L'Info Noir/blanc - Mensuel

ISSN 1277-166X - Dépôt légal avril 97

Achévé de rédiger le 5 avril 97

Bulletin du Comité des artistes-auteurs
plasticiens - Caap - 21, rue Rodier -
75009 Paris - Tél. / Fax : 01 44 53 01 69

Directeur de publication :

Jacques Farine - Rédactrice en chef :

Chloé Coursaget - Conception
graphique : Bruce Clarke

Comité rédactionnel : Catie
de Balmann, Bruce Clarke,

David Cascaro, Chloé

Coursaget, Jacques Farine,

René Guiffrey, Frédéric

Ollereau, Antoine Perrot,

Kathleen Scarboro et...

L'épingleur.